



Plérin, le vendredi 20 octobre 2017

## Pass Flash TPE Bretagne

# Un nouvel outil dédié aux TPE de 1 à 9 salariés

Un an après le lancement du Pass Croissance TPE destiné aux entreprises de 3 à 50 salariés, la Région Bretagne, en partenariat avec Bpifrance, étoffe sa palette d'outils financiers avec le Pass Flash TPE, pour accompagner les microentreprises qui investissent. Ce dispositif marque une nouvelle avancée du partenariat engagé, en Bretagne, pour adapter les solutions de financement aux besoins spécifiques des entreprises de toutes tailles. Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, ont officiellement lancé le Pass Flash TPE, le vendredi 20 octobre à Plérin, dans les locaux de l'entreprise PROBAT, en présence de Valérie Gillette, sa dirigeante.

### Le Pass Flash TPE, unique en France

Mis en œuvre par Bpifrance à la demande de la Région Bretagne, le Pass Flash TPE est un prêt qui s'adresse aux entreprises individuelles et aux TPE en développement, de 1 à 9 salariés.

D'un **montant forfaitaire de 10 000 euros**, le Pass Flash TPE est **remboursable sur 4 ans**. Adapté aux microentreprises, il est **rapide et facile d'accès** depuis la plateforme internet :

[pret-tpe.bretagne.bzh](http://pret-tpe.bretagne.bzh).

La Région Bretagne et Bpifrance prévoient d'accompagner **150 projets par an** à travers ce nouvel outil, unique en France, qui générera, par effet levier, 1,5 million d'euros de prêts Flash TPE. Pour son déploiement rapide sur le territoire, la Région et Bpifrance comptent sur le **rôle de prescripteur des banques**. Une présentation a été faite en ce sens à la Fédération bancaire de Bretagne.

### Accompagner toutes les entreprises

Sur les 172 000 établissements du secteur marchand que compte la Bretagne, **90% ont moins de 10 salariés**. Aussi, immédiatement après la loi NOTRe, la Région Bretagne a-t-elle engagé l'adapta-

**Pour Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne :** *“Ce nouvel outil permettra d'accompagner les plus petites entreprises du territoire dès 1 salarié. Nous savons à quel point ces entreprises sont majeures pour l'emploi, l'économie régionale. Bien souvent, elles font partie de la vie quotidienne. C'est un nouvel exemple de notre partenariat avec Bpifrance désormais riche de nombreux outils et réussites qui se poursuivent sous la responsabilité de Martin Meyrier, Vice-président à l'économie, l'innovation mais aussi aux artisans, commerçants et TPE.”*

**Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance déclare :** *“Après le succès rapide rencontré par le Pass Croissance TPE, Bpifrance est fier d'expérimenter une nouvelle fois en région Bretagne ce prêt Flash TPE en faveur des micro entreprises. Ces prêts innovants, digitaux, simples, nous permettront en effet grâce à la Région et aux côtés de nos partenaires bancaires, de soutenir les TPE créatrices de valeur et d'emplois sur l'ensemble du territoire régional.”*

#### Contacts

**Région Bretagne :** Rose-Marie LOUIS - 02.99.27.13.54 / 06.88.92.04.53 - [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

**Bpifrance :** Nathalie POLICE - 01.41.79.95.26 / 06.07.58.65.19 - [nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)

tion de ses outils d'intervention aux attentes des TPE, commerçants et artisans.

Parce que les besoins des entreprises diffèrent, notamment en fonction de leur taille, la Région Bretagne a lancé en partenariat avec Bpifrance, il y a un an, le Pass Croissance TPE : un prêt compris entre 10 000 et 50 000 €, sur une durée de 5 ans dont 1 an de différé en capital. Ce prêt, sans garantie sur le dirigeant ni l'entreprise, s'adresse aux TPE en croissance de 3 à 50 salariés.

Lancé dans le même temps en Ile-de-France, en septembre 2016, il a ensuite été déployé dans d'autres régions : Hauts-de-France, Centre Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire, puis très récemment, Nouvelle Aquitaine et Grand Est.

Le Pass Croissance TPE connaît un franc succès, en Bretagne. A ce jour, **113 Pass Croissance TPE ont été accordés** sur les 150 demandes reçues : preuve que le dispositif correspond bien à une attente des entreprises bretonnes.

Et, afin d'élargir la cible des entreprises accompagnées aux plus petites (moins de 3 salariés), la Région Bretagne et Bpifrance adaptent aujourd'hui le dispositif au segment des microentreprises bre-

tonnes d'1 à 9 salariés, dont les entreprises individuelles en lançant le Pass Flash.

Celles-ci pourront également bénéficier, prochainement, d'un outil propre aux commerces de proximité et aux artisans déployé par la Région Bretagne en partenariat avec les intercommunalités.

### Un partenariat fort Région Bretagne - Bpifrance

Le partenariat régionalisé avec Bpifrance présente un intérêt fort car il permet à la Région Bretagne de choisir ses priorités d'intervention par la création d'outils financiers nouveaux ou d'adapter des dispositifs existants aux besoins spécifiques du territoire et des entreprises, où qu'elles se trouvent et quel que soit leur projet. Un partenariat au service des entreprises bretonnes, pour les accompagner dans leur prise de risque et construire l'économie bretonne de demain.

Grâce à ce partenariat, **plus de 2 200 projets** ont été accompagnés à hauteur de **210 millions d'euros** permettant aux entreprises bretonnes de **mobiliser près de 600 millions d'euros de financements**.

### A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises –à chaque étape de leur développement– en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais, leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

En 2016, Bpifrance Bretagne a soutenu près de 4 200 entreprises, à hauteur de 0,9 Md€, autorisant 2 Md€ de financements publics et privés.

### L'entreprise PROBAT de Plérin

Créée en 2013 par Valérie Gillette, PROBAT est une entreprise dynamique d'isolation et menuiserie qui s'est installée, cet été, dans ses nouveaux locaux rue Hélène Boucher à Plérin.

Pour couvrir les besoins en fonds de roulement liés à la croissance de son activité, elle a bénéficié, en 2017, d'un Prêt Croissance TPE de 50 000 €.

Valérie Gillette emploie une vingtaine de salariés, dont son fils, Matthieu, Directeur commercial et bras droit de la dirigeante. Parmi ses effectifs, PROBAT compte 3 apprentis (menuisier, plâtrier et plaquiste) et un contrat pro. À noter que deux des salariés ont été embauchés par l'entreprise à l'issue de leur formation en apprentissage.